

**Procès Verbal**  
**Commission Travaux et aménagement urbain**  
**& Commission Démocratie participative et bonne gouvernance**  
**Date : Jeudi 23/09/2021 de 15h30-18h00**  
**Lieu : Salle de Réunion Bir Bal Hssan**

**Objet :** Suivi de l'avancement du projet participatif de la municipalité de l'Ariana, PAI 2018: Mise en œuvre du programme d'aménagement des trottoirs : Réunion pour le suivi spécifique de l'avenue Hedi Noura. Arrondissement Ennassr.

**Etaients présents:**

Conseillers municipaux :

Salwa Toumi : Présidente de la commission Travaux et Aménagement Urbain  
Ilhem Ben Salah : présidente de la commission Démocratie participative, bonne gouvernance et lutte contre la corruption  
Mohamed Hbib Aouni : membre de la commission et chef de l'arrondissement Ariana supérieure  
Alia Toumi : Présidente de la commission Environnement Hygiène et propreté

Services techniques : Mr Khaled Jbeli, Directeur, Mme Meyssa Brahem, cheffe du projet, chef de service bâtiment et infrastructure

Représentants de la société des travaux : Ouissem Hamzaoui, Oubeid Slema, ingénieurs

Société civile :

- Délégués d'Ennassr : M. Faouzi Zaghib, Mr Elyes Kasri, Mr Ahmed Mahjoub,  
- Association citoyenneté d'Ennassr : mme Hedia Jabeur (en ligne), Mr Abdel Hamid Thabet, Mr Chiheb Achour

**Récapitulatif de l'état d'avancement du projet**

**Salwa Toumi:**

- Il y a eu un retard pour l'avancement des travaux, un retard constaté particulièrement lors des mois de juillet et d'Août. L'entrepreneur a été averti officiellement de la part de la municipalité pour accélérer les travaux et pour augmenter le nombre des équipes.
- Lors d'une sortie de chantier de la direction technique le mardi 14 septembre 2021, avec le bureau d'étude, l'entrepreneur et la présidente de la commission travaux, il a été constaté une dégradation de l'état des caniveaux et un dénivellement de plus de 10 cm entre le niveau de la chaussée et le niveau du parking ( du côté des galeries ). Pour remédier au problème d'évacuation des eaux pluviales au niveau du parking, la direction technique a proposé avec l'approbation de la présidente de la commission la réfection du parking tout le long de l'avenue en plus de la réfection des caniveaux déjà en état détérioré.
- Au niveau du TPC et en conformité avec les propositions exposées lors de la réunion participative du 31/03/2021, il a été question d'autoriser le stationnement au niveau du TPC et de créer des fossés d'arbres à ce niveau. Selon les plans fournis par l'architecte de l'entrepreneur, il a été

constaté que la largeur de la chaussée actuelle est de 7m50 de chaque côté de l'avenue Hedi Noura (2 voies de 3m pour la circulation et 1m50 pour le stationnement central), les 7m50 mentionnés ne tiennent pas compte des 50 cm des caniveaux. La direction technique a proposé avec l'approbation de la présidente de la commission d'élargir l'emplacement dédié au stationnement du côté du TPC de 50 cm de chaque côté pour que le stationnement au niveau du TPC ne soit pas fait au dépend de la largeur des voies de circulation des voitures. La largeur de la chaussée sera donc de 8m pour garantir 2m20 au stationnement central des voitures de chaque côté et 5m80 pour les deux voies de circulation.

### **Approche participative**

**Mme Ilhem Ben salah** : Assure que la démocratie participative n'est pas une approche figée mais plutôt une approche évolutive qui devrait être évaluée et corrigée au fur et à mesure. Désormais, mme Ben Salah, en accord avec la présidente de la commission des travaux et de l'aménagement urbain et de la commission environnement hygiène santé, assure que toutes les réunions participatives pour le suivi des projets seront diffusées en ligne (sauf empêchement technique majeur ) pour une meilleure communication autour des projets,

### **Remarque des conseillers**

**Mme Alia Toumi**, au-delà du chemin piétonnier, remédier aux problèmes constatés au niveau des parking ou au niveau du TPC n'est qu'une approche à saluer pour pouvoir concevoir un projet amélioré dans son entité, et les utilisateurs des voitures sont eux même également des piétons et inversement.

### **Revendications des délégués**

#### **Pétition, Voir document ci-joint**

Tous les délégués dans l'unanimité

- ont reproché l'avancement des travaux sans pouvoir faire une évaluation globale par tronçon.
- s'inquiètent pour le retard de l'élimination des obstacles
- attirent l'attention sur l'aspect anarchique causé par la non collecte régulière des débris des travaux

### **Discussions**

[https://www.facebook.com/watch/live/?ref=watch\\_permalink&v=160326792947059](https://www.facebook.com/watch/live/?ref=watch_permalink&v=160326792947059)

### **Direction des travaux**

#### **Mr Khaled Jbeli**

Concernant les obstacles sur le chemin piétonnier, ils seront éliminés au fur et à mesure de l'avancement des travaux, tous les contrevenants ont été avertis.

Concernant le nouveau pavé au niveau des parkings, il est d'une épaisseur de 6cm selon les normes exigées lors de l'appel d'offre

La direction technique fera le nécessaire pour que les travaux sur le tronçon actuel (Niveau carrefour express-MG ) seront achevés d'ici début décembre 2021.

## Décisions

En accord avec ce qui a été convenu lors de la réunion du 31 Mars 2021 (Pv envoyé auparavant):

- Il a été décidé de avec l'accord de tous les présents d'aménager les trottoirs sur l'avenue Hedi Noura, partant de l'intersection avec l'avenue de l'Ere nouvelle, en arrivant à l'intersection avec la rue Ariana les Roses. La présidente de la commission s'engage à étudier avec la direction technique la possibilité d'intégrer cet aménagement le plutôt possible dans les nouveaux projets a démarrer à Ennasr.
- Avec l'accord de tous les présents à l'exception de Mr Elyes Kasri dont l'avis était défavorable, il a été décidé de créer un emplacement de stationnement à l'avenue Hedi Noura, devant les villas sur l'avenue Hedi Noura de manière à avoir une conformité sur toute l'avenue. La présidente de la commission s'engage à fournir aux délégués les levées topographiques et les coupes de profil dès qu'ils soient envoyés à la direction technique. La présidente de la commission insiste auprès de la direction d'avoir un traçage avant le début des travaux devant les villas.
- La présidente de la commission s'engage à une évaluation sur terrain avec tous les intéressés au fur et à mesure, dès qu'elle le juge nécessaire, particulièrement pour les travaux devant les villas et également pour la vérification du démantèlement des obstacles
- La présidente de la commission s'engage à veiller pour que la direction technique demande un avis de la part de l'OTC pour une limitation par bornes de l'espace public sur l'avenue Hedi Noura

## Rédaction du Pv

Salwa Toumi

**Le décisions dans le s présent Pv est conditionné par l'approbation finale de Monsieur le Maire**